

BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ESPACES LITTORAUX ET MARINS PROTÉGÉS MÉDITERRANÉENS

QUELLES RETOMBÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ?

CONFERENCE-DEBAT - 23-24 JUIN 2015, MARSEILLE

Cette conférence, qui réunira des décideurs publics, des acteurs économiques, des gestionnaires d'espaces protégés, des représentants de la société civile et des chercheurs de plusieurs pays du pourtour méditerranéen, se déroulera le **mercredi 24 juin 2015 de 9h à 18h à la Villa Méditerranée à Marseille**. Elle sera précédée le 23 juin au matin par une sortie en mer dans le Parc national des Calanques.

Cette conférence a pour objectif de faire connaître les bénéfices socio-économiques des espaces littoraux et marins protégés (aires marines protégées et zones humides notamment), afin qu'ils soient mieux intégrés dans la prise de décision publique et privée pour le développement durable des territoires. Témoignages, études de cas, tables rondes, groupes de discussion et expositions mettront en lumière différents outils, connaissances, expériences, perspectives et enjeux communs.

Le programme de la conférence est accessible [ici en lien](#).

La conférence est organisée par la Région PACA, l'Avitem, MedPAN, LAMETA - Université de Montpellier 1, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), la Tour du Valat, le Parc national de Port-Cros, le Parc National des Calanques, le Parc Naturel Régional de Camargue, MedWet, Plan Bleu, l'Office de l'Environnement de la Corse, l'Agence des Aires Marines Protégées, WWF, la Ville de Marseille, et le Conservatoire du Littoral. Avec le soutien financier du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), de la Région PACA, de la Fondation MAVVA, et de MedWet.

Pour vous inscrire et pour toute question, merci de contacter le Secrétariat MedPAN (pierre.vignes@medpan.org - Tel : +33 4 91 58 09 62).

www.medpan.org/benefits